



Commune  
de Manhay

FRW

# Réunion de la CLDR

Le 24 septembre 2020



# ORDRE DU JOUR

20h



22h

1. Approbation du CR
2. Dorsale Nord-Sud
3. Logements intergénérationnels
4. Carrefour de Manhay
5. Groupes de travail
6. Calendrier

# 1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU



# 2° DORSALE NORD-SUD



## RÉALISATION VOIES LENTES MIXTES

Le réseau de voies lentes sur Manhay s'organisera sur une structure principale visant à relier les pôles d'attractions de la Commune à savoir les villages d'une part et Manhay centre et ses services, d'autre part.

**PHASE 1:** Ce réseau s'appuyant sur un axe Nord - Sud privilégie les itinéraires en site propre ou clairement séparés des voiries automobiles.

**PHASE 2:** Une structure secondaire se développera à partir de ces grands axes pour relier les différents villages.

**PHASE 3:** Ce réseau sera complété par des liaisons intra-village.

## UNE OPTIQUE « MOBILITE DOUCE »

### Contribution au développement durable (voir fiche projet):

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité de l'emploi local
- Encourager une mobilité douce
- Aménagement des abords: recours à des plantations d'essences indigènes
- Encourager les déplacements quotidiens moins coûteux
- Favoriser le contact social et la convivialité



# CHRONOLOGIE

JAN 2017: FICHE PROJET → TRACÉ TROP THÉORIQUE – BUDGET IMPRÉCIS

2019-2020 REPÉRAGES + TRAVAIL TERRAIN PAR LE GT SENTIER

JAN – AOUT 2020 MISSION CHEMINS DU RAIL

JUIN 2020 PRESENTATION DES AVANCÉES A LA DGO → OK DE PRINCIPE POUR AVANCER → TRACÉ À VALIDER EN CLDR

SEPT 2020 PRÉSENTATION GT SENTIER

SEPT 2020 PRESENTATION CLDR + VALIDATION



# ETAPES SUIVANTES

PRESENTATION +  
APPROBATION  
DGO 3

SIGNATURE  
CONVENTION  
FAISABILITÉ

CAHIER DES CHARGES +  
DÉSIGNATION AUTEUR  
PROJET

ESQUISSE +  
AVIS CLDR

**AVANT-PROJET**  
+ AVIS CLDR

CONTEXTE



1

PHOTO DE CHAQUE TRONÇON



2

ANALYSE SELON 4 CRITÈRES

Sécurité / voitures

Relief

Revêtement

Praticabilité VTC

3

RECOMMANDATIONS



4

BUDGET SECURISATION

Synthèse de l'estimation des coûts.

N°	Intitulé	Coûts estimatifs (€)		
		Sur domaine communal	Sur domaine de tiers (SPW/TTA)	Total
01	Fays-Harre.	31.493	0	31.493
02	Harre-Chêne al Pierre.	21.043	110.000	131.043
03	Chêne al Pierre - Manhay via Plantisse	709.071	44.000	753.071
04	Chêne al Pierre - Manhay via Coin du Bois.	545.611	44.000	589.611
05	Chêne al Pierre - Manhay via RN30.	0	1.621.356	1.621.356
06	Chêne al Pierre - Manhay via Vaux Chavanne.	44.055	297.000	341.055
07	Manhay - Grandmenil via Sous la Ville.	20.114	44.000	64.114
08	Grandmenil - Oster via Mâle Mêlée.	38.968	0	38.968
09	Grandmenil - Oster via le chemin du Béguinet.	156.970	0	156.970
10	Grandmenil - Oster via La Fosse.	52.696	0	52.696
11	Oster - Freyneux	25.575	0	25.575
12	Freyneux - Dochamps via Lamormenil.	59.686	0	59.686
13	Freyneux - Dochamps via Camping de Bétaumont.	328.141	0	328.141
14	Freyneux - Dochamps via route du Poteau.	44.979	0	44.979
23	Freyneux - Dochamps via TTA.	33.390	459.800	493.190
24	Fays - Harre via Blanc Leu.	403.172	0	403.172

Légende  
 tracé proposé par le GT  
 Rouge : 1re estimation coûts à charge de la commune / DR

5

TABLEAU RECAPITULATIF

Section	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	23	24
Longueur du tronçon	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Longueur par rapport aux sections	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Relief	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Revêtement	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Praticabilité VTC	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Coûts estimatifs (€)	31.493	131.043	753.071	589.611	1.621.356	341.055	64.114	38.968	156.970	52.696	25.575	59.686	328.141	44.979	493.190	403.172

6

RESUME AVEC APPRECIATION COMPARATIVE

Dorsale Nord-Sud (tous les sections)

Fays - Harre			01	24	
Harre - Chêne al Pierre			02		
Chêne al Pierre - Manhay	03	04	06	05	
Manhay-Grandmenil			07		
Grandmenil-Oster		08	09	10	
Oster-Freyneux			11		
Freyneux-Dochamps		12	13	14	23

# VOS CRITERES DE CHOIX

Sécurité

Coût

Nature



*Praticabilité*  
*Rapidité*

# Ex: Harre – Chêne-Al-Pierre

Intitulé du poste.	Unités	Coût unitaire TVAC (€)	Quantité	Coût total estimatif (€)	Observations
Idem + glissière en bois sur platine.	m courant.	300	200	60.000 €	RN30 (SPW)
Aménagement d'une traversée de route à trafic intense	unité.	40.000	1	40.000 €	RN30 (SPW)
Signalisation directionnelle.	unité.	300	10	3.000 €	5X2
Signalisation de rappel.	unité.	100	10	1.000 €	5X2
Marquage au sol BCS en thermoplastique préformé.	100m .	445	34	15.130 €	De Harre à la RN30.
Totaux TVAC				119.130 €	
Frais bureau d'étude et surveillance des travaux		10%		11.913 €	
Coût estimatif total TVAC				131.043 €	



Traversée d'une route régionale (Hastière).



# Ex: Harre – Chêne-Al-Pierre

Intitulé du poste.	Unités	Coût unitaire TVAC (€)	Quantité	Coût total estimatif (€)	Observations
Idem + glissière en bois sur platine.	m courant.	300	500	150.000 €	Domaine SPW
Aménagement d'une traversée de route à trafic intense.	unité.	40.000	3	120.000 €	Domaine SPW
Marquage au sol BCS en thermoplastique préformé.	100m .	445	90	40.050 €	Rues Coignelet, sur les Monts, du Vicinal (RN30)
Totaux TVAC				310.050 €	
Frais bureau d'étude et surveillance des travaux		10%		31.005 €	
Coût estimatif total TVAC				341.055 €	



Traversée d'une route régionale (Hastière).



es et séparateurs de trafic.

# Ex: Freyneux – Dochamps (via TTA)

Section : 23. Freyneux - Dochamps via TTA.

Intitulé du poste.	Unités	Coût unitaire TVAC (€)	Quantité	Coût total estimatif (€)	Observations
Aménagement en site propre type RAVeL.	m courant.	220	1.900	418.000 €	Domaine TTA.
Signalisation directionnelle.	unité.	300	12	3.600 €	6X2
Signalisation de rappel.	unité.	100	6	600 €	3X2
Marquage au sol BCS en thermoplastique préformé.	100m .	445	60	26.700 €	
Totaux TVAC				448.900 €	
Frais bureau d'étude et surveillance des travaux		10%		44.890 €	
Coût estimatif total TVAC				493.790 €	

Remarque : hors aménagements pour ralentir le trafic automobile. La section TTA est assimilée en toute première approximation à un RAVeL en site propre.



# Coûts estimés: récapitulatif

Synthèse de l'estimation des coûts.				
		Coûts estimatifs (€)		
Section		Sur domaine communal	Sur domaine de tiers (SPW/TTA)	Total
N°	Intitulé			
01	Fays-Harre.	31.493	0	31.493
02	Harre-Chêne al Pierre.	21.043	110.000	131.043
03	Chêne al Pierre - Manhay via Plantisse	709.071	44.000	753.071
04	Chêne al Pierre - Manhay via Coin du Bois.	545.611	44.000	589.611
05	Chêne al Pierre - Manhay via RN30.	0	1.621.356	1.621.356
06	Chêne al Pierre - Manhay via Vaux Chavanne.	44.055	297.000	341.055
07	Manhay - Grandmenil via Sous la Ville.	20.114	44.000	64.114
08	Grandmenil - Oster via Mâle Mêlée.	38.968	0	38.968
09	Grandmenil - Oster via le chemin du Béguinet.	156.970	0	156.970
10	Grandmenil - Oster via La Fosse.	52.696	0	52.696
11	Oster - Freyneux	25.575	0	25.575
12	Freyneux - Dochamps via Lamormenil.	59.686	0	59.686
13	Freyneux - Dochamps via Camping de Bétaumont.	328.141	0	328.141
14	Freyneux - Dochamps via route du Poteau.	44.979	0	44.979
23	Freyneux - Dochamps via TTA.	33.390	459.800	493.190
24	Fays - Harre via Blanc Leù.	403.172	0	403.172
<b>Légende</b>				
	tracé proposé part le GT			

Sections ==>	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
<b>Données techniques</b>																										
Longueur totale (km).	4,3	4,6	6,0	5,1	3,8	5,0	1,6	2,2	2,2	3,4	2,5	5,4	3,9	4,0	3,8	3,4	3,2	2,6	3,5	3,6	3,2	4,1	4,9	3,8	2,4	
Longueur indurée (km).	4,3	4,6	3,1	2,9	3,8	5,0	1,6	2,2	0,7	3,4	2,5	5,4	2,8	4,0	3,8	0,4	0,5	2,6	3,5	0,9	3,2	4,1	2,5	2,3	0,2	
Longueur non indurée (km).	0,0	0,0	2,9	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	3,0	2,7	0,0	0,0	2,7	0,0	0,0	2,4	1,5	2,2	
Dorsale N-S (DNS) / Intervallages (IV)	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	DNS	IV	IV	IV	DNS	IV	IV	IV	IV	DNS	DNS	IV
<b>Critères</b>																										
Longueur du parcours																										
Convivialité par rapport aux voitures																										
Sécurité par rapport aux voitures																										
Relief (pentes)																										
Qualité du revêtement.																										
Praticabilité VTC en l'état.																										
Sécurité par rapport à l'isolement en forêt.																										
Horizon mise en œuvre (CT/MT)	CT	CT	-	-	-	CT	-	CT	CT	-	-	CT	-	-	CT	CT	-	-	-							
Horizon mise en œuvre (CT/MT)	MT	MT	MT	MT	MT	MT	MT	-	MT	-	MT	MT														
Coûts mise en œuvre si CT	<	<	-	-	-	<	<	<	<	<	<	<	-	<	<	-	-	<	-	-	<	<	-	-	-	
Coûts mise en œuvre si MT	>>	>	>>	>>	>>	>	>	-	>	-	>>	>	>>	>	>	>>	>>	>	>>	>>	>	>	>>	>>	>>	
Autres intervenants.	NON	SPW	SPW	SPW	SPW	SPW	SPW	NON																		
<b>Légende</b>																										
CT	Court Terme = législation																									
MT	Moyen Terme = supérieur à la législation.																									
Coûts mise en œuvre : <	Faible à raisonnable = Marquage au sol, signalisation, SUL, chicanes, ralentisseurs, séparateurs de trafic, etc ...																									
Coûts mise en œuvre : >	Elevés : Courtes sections de pistes cyclables autonomes et/ou traversées de RN.																									
Coûts mise en œuvre : >>	Très élevés : Longues sections de piste cyclable autonome.																									
Longueur du parcours	2	2	1	1	3	2	3	3	3	2	3	2	3	2	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	3	
Convivialité par rapport aux voitures	2	2	3	3	0	2	2	3	3	2	2	2	3	2	2	3	3	2	0	3	2	2	3	3	3	
Sécurité par rapport aux voitures	2	2	3	3	0	2	2	3	3	2	2	2	3	2	2	3	3	2	0	3	2	2	3	3	3	
Relief (pentes)	3	3	2	2	3	2	3	3	3	2	2	2	2	2	2	0	0	2	0	2	2	2	3	2	2	
Qualité du revêtement.	3	3	0	0	3	3	3	3	2	3	3	3	2	3	3	0	0	3	3	0	3	3	0	0	0	
Praticabilité VTC en l'état.	3	3	0	0	3	3	3	3	2	3	3	3	0	3	3	0	0	3	3	0	3	3	0	0	0	
Sécurité par rapport à l'isolement en forêt.	3	3	0	0	3	3	3	3	3	3	3	3	2	3	3	0	0	3	3	0	3	3	2	2	2	
Horizon mise en œuvre (CT/MT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Horizon mise en œuvre (CT/MT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Coûts mise en œuvre si CT	3	3	0	0	0	3	3	3	3	3	3	3	0	3	3	0	0	3	0	0	3	3	0	0	0	
Coûts mise en œuvre si MT	1	2	1	1	1	2	2	0	2	0	1	2	1	2	2	1	1	2	1	1	2	2	1	1	1	
Autres intervenants.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	22	23	10	10	16	22	24	24	24	20	22	22	16	22	23	10	10	23	12	11	22	22	14	13	14	

<b>Sélection sections</b>					
<b>Dorsale Nord-Sud</b>					
Fays - Harre			01	24	
Harre - ChêneAlPierre			02		
ChêneAlPierre - Manhay	03	04	06	05	
Manhay-Grandmenil			07		
Grandmenil-Oster		08	09	10	
Oster-Freyneux			11		
Freyneux-Dochamps		12	13	14	23



1

2

24

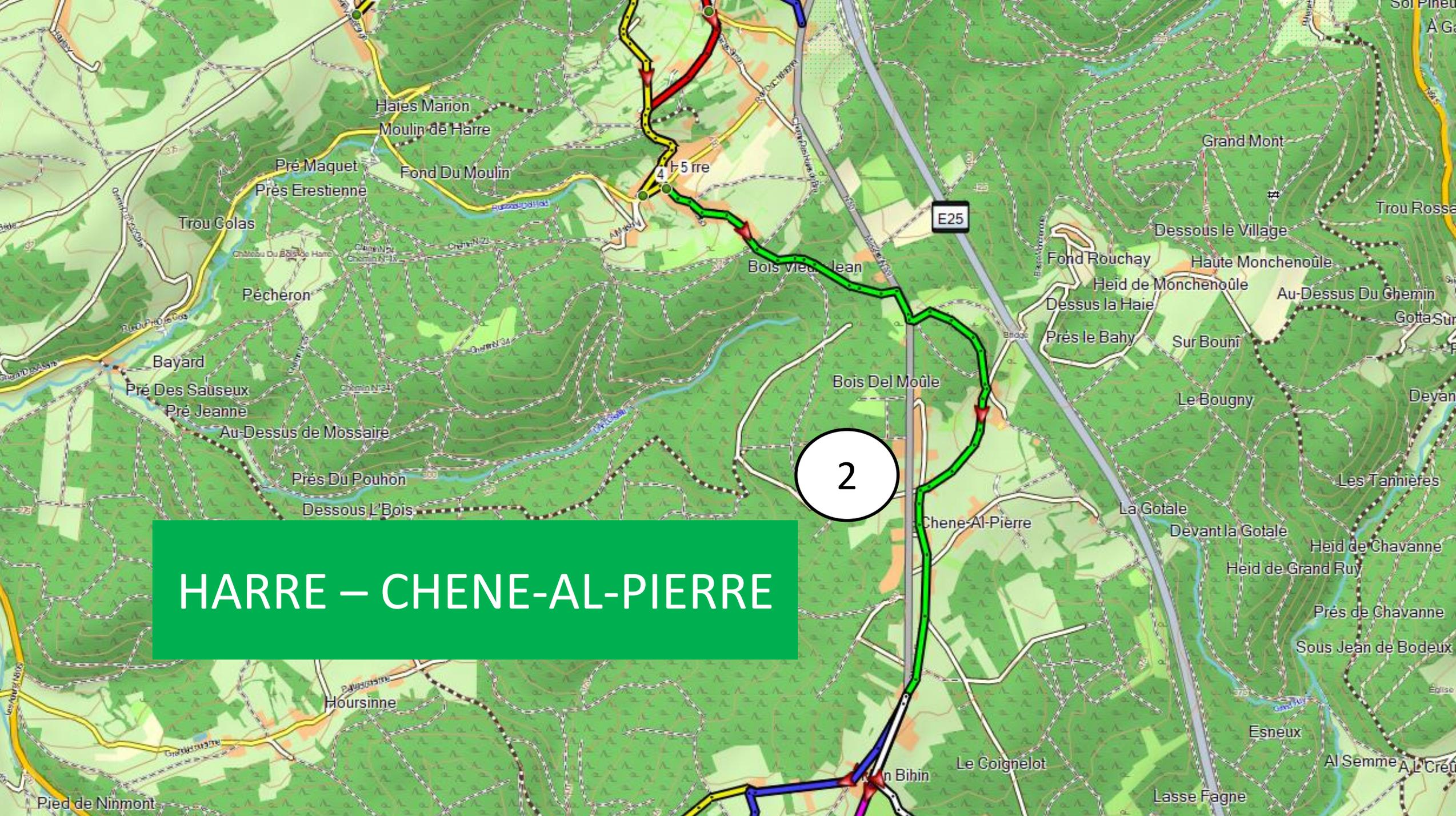
3

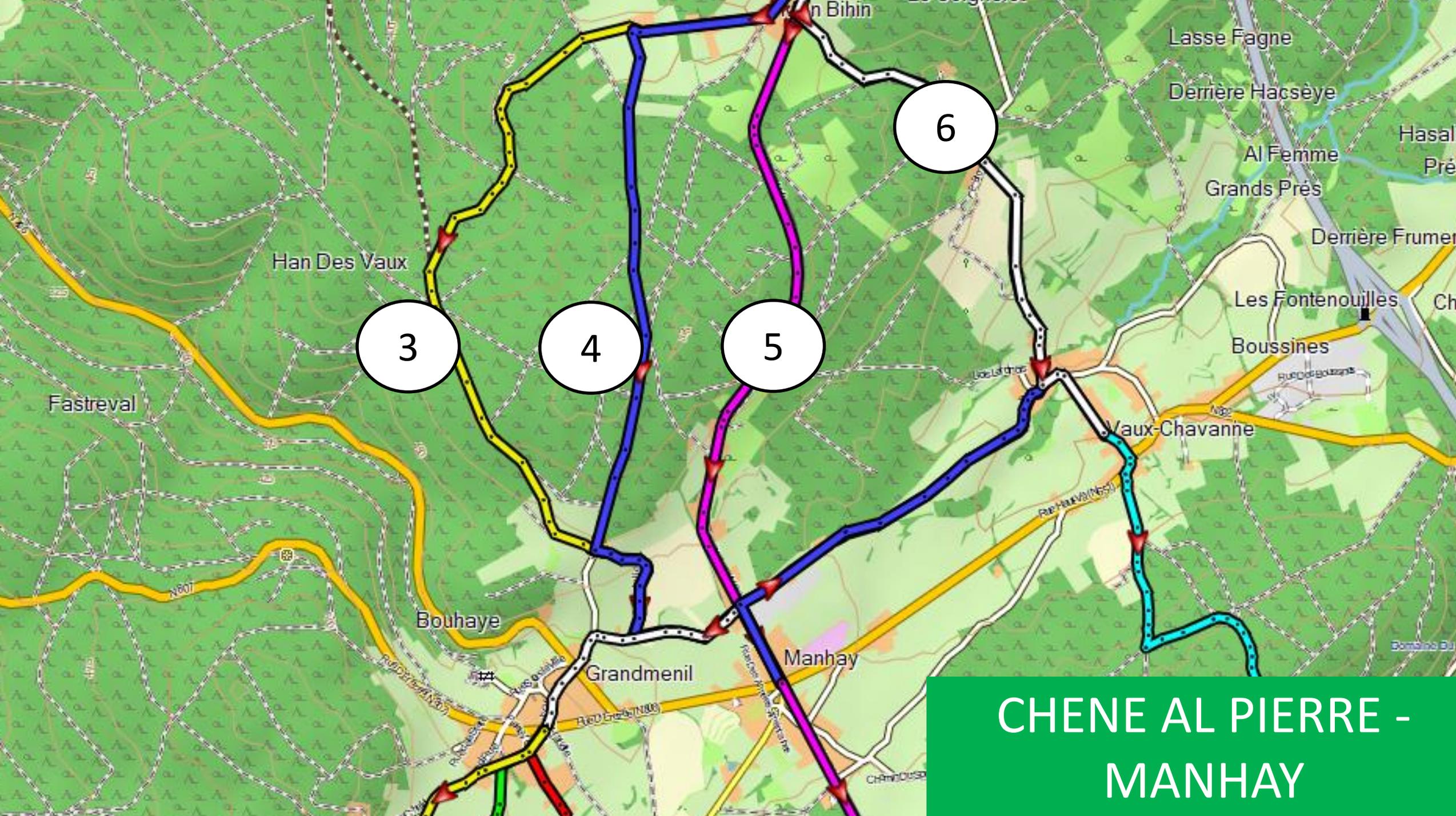
FAYS - HARRE

E25

# HARRE – CHENE-AL-PIERRE

2





3

4

5

6

CHENE AL PIERRE -  
MANHAY

MANHAY -  
GRANDMENIL

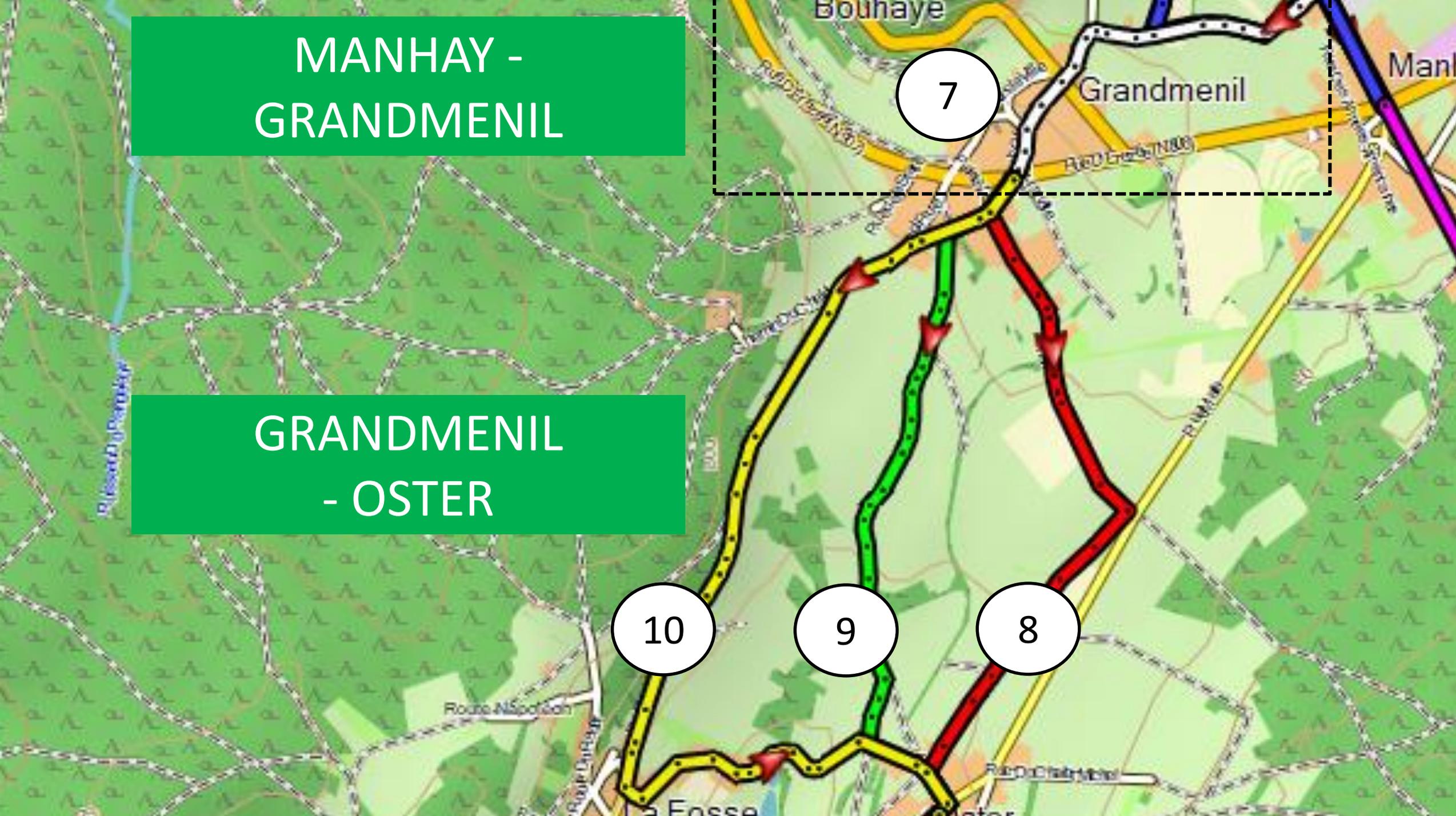
GRANDMENIL  
- OSTER

7

10

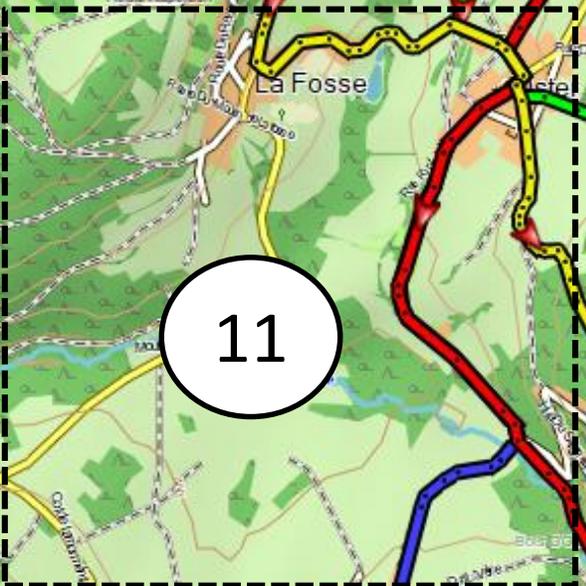
9

8





**OSTER -  
FREYNEUX**



**11**

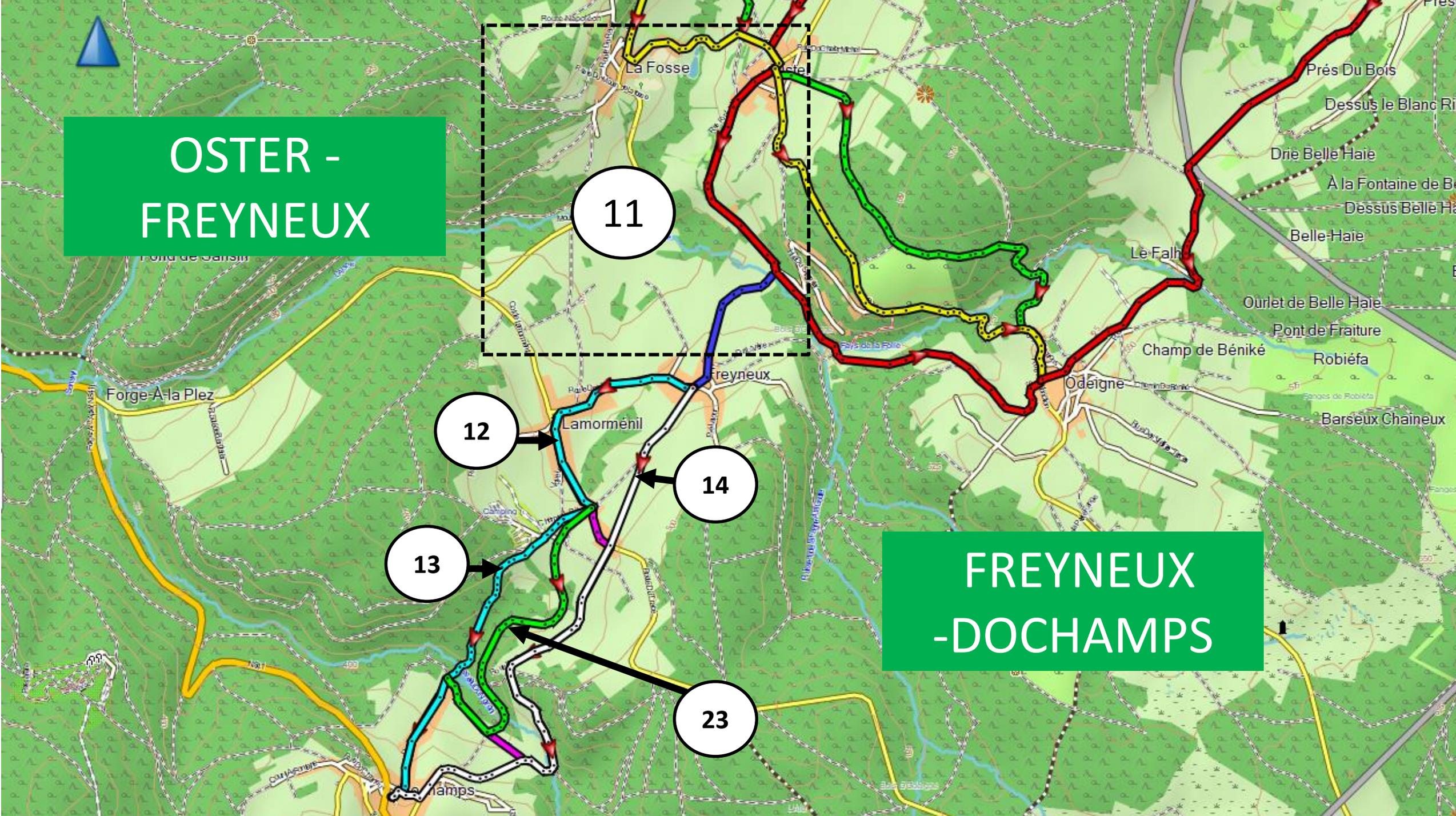
**12**

**14**

**13**

**23**

**FREYNEUX  
-DOCHAMPS**



# 3° LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS



- Réunion avec la DGO3 le 15/6
- Pas de modifs majeures, mais points à éclaircir:
  - Chemin le long du bâtiment
  - Revêtement parking à l'avant
  - Espace jeux extérieur
  - Facilitateur énergétique/audit
  - Local vélo, emplacement
  - Budget
  - Contact urbanisme
- **Demande de convention: Automne 2020**



it

Espace commun extérieur

Local commun vélo,  
poussette/poubelle

Principe

1:200





# 4° CARREFOUR DE MANHAY





# 5° GROUPES DE TRAVAIL

- ✓ GT SENTIERS
- ✓ GT AÎNÉS
- ✓ GT NATURE
- ✓ GT ENERGIE → REPORTÉ
- ✓ GT PRODUITS LOCAUX
- ✓ GT SÉCURITÉ

# GT SENTIERS

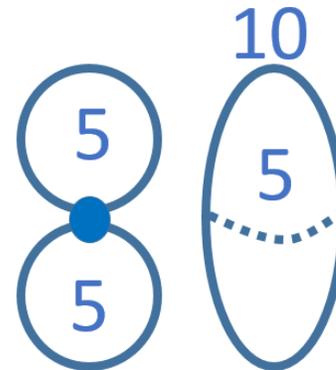


# GT SENTIERS

- GT le 20 octobre → sélection tronçons à soumettre au CGT
- Y a-t'il des propositions manquantes?

## Critères pour déterminer les tronçons des balades touristiques

- distance +/- 5 à 10 km (avec système de points noeuds ou raccourcis (bypass))
- praticabilité minimale
- points d'intérêt nombreux
- endroits de convivialité
- éviter les routes
- diversité des paysages
- café/horeca à l'arrivée



# GT AÎNÉS

FRW

Ensemble, pour des villages vivants



**QUE PEUT FAIRE UNE COMMUNE  
RURALE POUR ANTICIPER LE  
VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ?**

# GT NATURE



## Inventaire des arbres fruitiers de la commune de Manhay

Le groupe de travail "nature" de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la commune de Manhay souhaite inventorier l'ensemble des arbres fruitiers (hautes tiges, moyennes tiges, basses tiges et arbustes) se trouvant sur le territoire de la commune.

L'objectif de cet inventaire est d'entamer une réflexion globale autour d'une valorisation commune et partagée des fruits de ces arbres.

Pour votre village de **Malempré**, si vous possédez des arbres fruitiers, pourrions-nous vous demander de répondre aux questions au verso de cette feuille et de remplir le tableau joint ?

Lorsque cela sera fait, nous vous invitons à déposer ces documents **avant le 15 août prochain** soit dans la boîte aux lettres de **Véronique Collignon** soit dans celle de **Jacques Lesenfants** qui sont nos relais pour votre village.

Vous avez une question concernant cet inventaire ?  
Contactez Pierre-Emmanuel Gillard au 0478/51.50.28.

Bien à vous.

Le GT nature de la CLDR de Manhay

Questions au verso !



## Questions

NOM : ..... PRÉNOM : .....

RUE : ..... N° : .....

TÉLÉPHONE : ..... EMAIL : .....

1. Je possède ..... arbres fruitiers.  
.....
2. D'où viennent-ils ? (achat, cadeau, présents à l'achat de la maison, etc.)  
.....
3. Taillez-vous vos arbres fruitiers ?  
.....
4. Je suis intéressé.e par des formations à la taille et à la greffe des arbres fruitiers : OUI/NON
5. Que faites-vous de vos fruits actuellement ?  
.....
6. Souhaiteriez-vous les valoriser ?  
.....
7. Que penseriez-vous de la création d'une coopérative qui vous permette de transformer vos fruits en jus, compote, cidre, etc. ?  
.....
8. Je souhaiterais participer au développement de ce projet : OUI/NON
9. Vos suggestions quant à la valorisation des fruits des vergers :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# GT PRODUITS LOCAUX



Développement  
Durable  
Améliorer la qualité de vie des générations  
présentes et des générations futures

Actualité :

## Appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie »

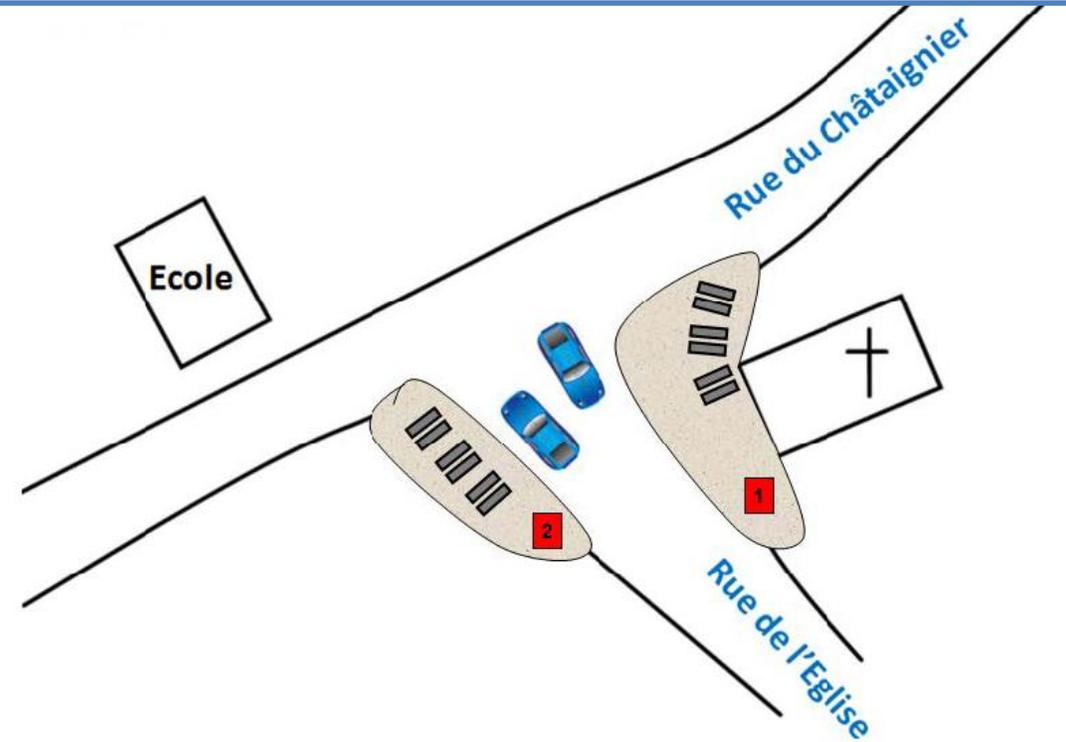
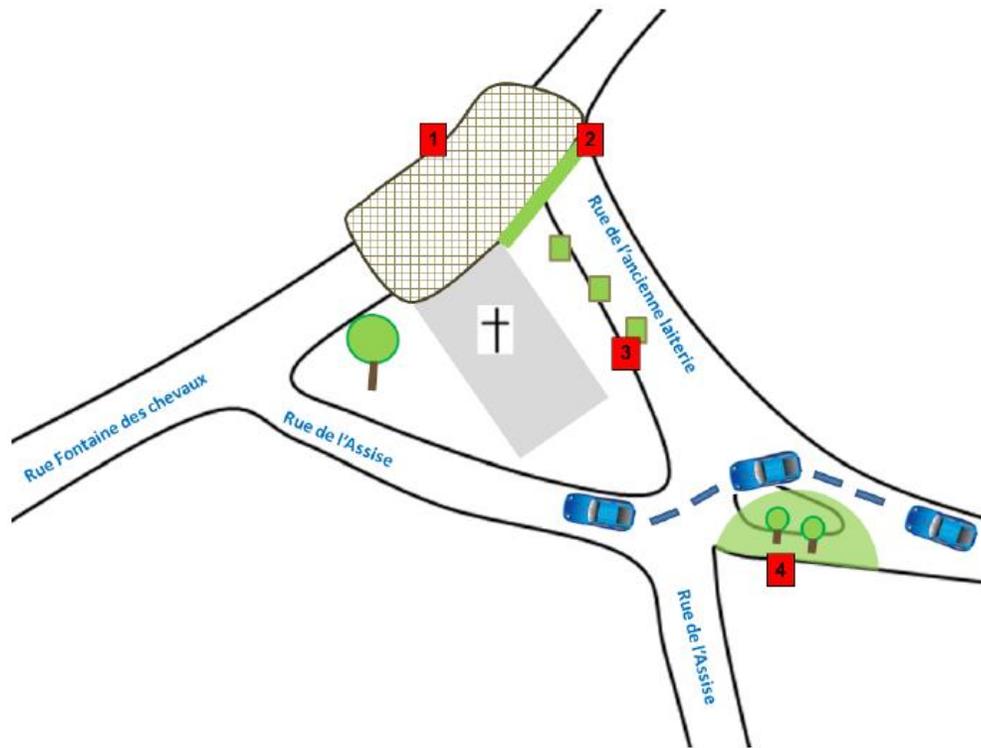
17.09.20

Sur proposition de la Ministre en charge du développement durable, Céline Tellier, en collaboration avec le Vice-Président et Ministre de l'Agriculture Willy Borsus et la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, Christie Morreale, le Gouvernement de Wallonie lance un appel à projets visant à soutenir une dizaine de dynamiques territoriales contribuant de manière durable à la relocalisation du système alimentaire wallon.

Le soutien apporté prendra la forme d'un financement annuel de maximum 100.000€ par projet et par an durant 3 ans, permettant de couvrir les frais d'1,5 ETP au sein de structures en place et des frais de fonctionnement. Un budget de 3 millions d'euros sur 3 ans a été dégagé à cet effet.

Le Gouvernement de Wallonie souhaite ainsi encourager, promouvoir et pérenniser les initiatives comme les ceintures alimentaires, les coopératives de producteurs-consommateurs, les groupes d'achats, les projets de filière ou de transformation agricole. Cet appel à projets se veut complémentaire aux aides existant par ailleurs. Les projets devront réunir au minimum trois partenaires et seront portés par des pouvoirs publics (communes, provinces...), ASBL et fondations, associations de projets, micro, petites et moyennes entreprises, indépendants ou coopératives.

# GT SÉCURITÉ



# 6° CALENDRIER

- ✓ 20 OCTOBRE: GT SENTIERS
- ✓ A FIXER: GT MOBILITE
- ✓ A FIXER: CDLR



10

10

10

10

10

EVALUATION



obrigado

Dank U

Merci

mahalo

Köszí

спасибо

Grazie

Thank  
you

mawuuru

Takk

Gracias

Dziękuję

Děkuju

danke

Kiitos